La zone euro se penche sur le budget italien

05/11/2018 à 21h37



Les ministres des Finances de la zone euro vont arbitrer le bras de fer entre la Commission européenne et l'Italie. L'institution a rejeté il y a deux semaines le projet de budget présenté par la coalition populiste à Rome. Avant l'ouverture de la réunion le Commissaire européen aux Affaires économiques et financières assure que le débat n'est pas tranché avant même de discuter. "Nous avançons pas à pas dans un esprit de dialogue, mais bien sûr selon les règles et les règles sont assez précises nous devons nous assurer que la dette italienne ne progresse pas", précise Pierre Moscovici. Pour l'Autriche, qui assure la présidence semestrielle de l'Union, c'est à Rome de faire un effort. Le ministre autrichien Hartwig Löger "espère que la raison l'emportera" dans cette affaire.

Risque d'une procédure pour déficit excessif

Le projet budgétaire italien prévoit un déficit de 2,4% du Produit intérieur brut, ce qui éloignerait l'Italie des règles du Pacte de stabilité et de croissance. Mais l'impact d'une déstabilisation de la 3e économie de la zone euro dépasserait les frontières du pays et toucherait en premier lieu la France souligne Maria Demertzis de l'institut Bruegel. "Les banques

françaises détiennent beaucoup de dette italienne, l’économie française s’appuie beaucoup sur l’économie italienne”, explique-t-elle. L’Italie a jusqu’au 13 novembre pour apporter des changements à son programme budgétaire, faute de quoi elle risque d’être visée par une procédure pour déficit excessif.